24e Année. — N° 40.

— 159 —

Vendredi 1er octobre 1875.

MESSAGER DE TAHITI

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie.

PARAISSANT TOUS LES VENDREDIS A 3 HEURES DU SOIR

TE VEA NO TAHITI.

Matahiti 24. — N° 40.

Mahana pae 1 tetepa 1875.

PRIX DE L'ABONNEMENT *(payable d'avance)*:
Un an .... 18 fr.
Six mois .... 10 »
Trois mois .... 6 »
Un numéro: 50 centimes.

Pour les **Abonnements** et les **Annonces**, s'adresser
IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

PRIX DES ANNONCES *(au comptant)*:
Les 20 premières lignes .... 50 c. la ligne
Au-dessus de 20 lignes .... 25 id.
Les annonces renouvelées se paient la moitié du prix de la première insertion.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — Décision acceptant la démission d'un défenseur près les tribunaux. — Nominations. — Avis administratif.
PARTIE NON OFFICIELLE. — Nouvelles locales. — Bulletin télégraphique. — Mouvement commercial. — Souscription en faveur des inondés (5e liste). — Mouvements du port. — Annonces. — Observations météorologiques.

PARTIE OFFICIELLE

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux Iles de la Société,

Vu la lettre en date du 31 août 1875, par laquelle M. Behaghel se démet de ses fonctions de défenseur près les tribunaux des Etats du Protectorat,

AVONS DÉCIDÉ ET DÉCIDONS :

Art. 1er. La démission offerte par M. Behaghel de ses fonctions de défenseur près les tribunaux du Protectorat est acceptée.

Art. 2. Le procureur de la République, chef du service judiciaire, est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Papeete, le 3 septembre 1875.

Ove GILBERT-PIERRE.

Par le Commandant Commissaire de la République :
Le Procureur de la République, chef du service judiciaire,
LOUIS DE LAVAUD.

Par ordre de M. le Commandant Commissaire de la République en date du 24 septembre 1875, l'indigène Temachu a Tiraha est nommé caporal mutoi du district de Papetoai, en remplacement de Tehope, condamné à un an et un jour de prison le 17 septembre 1875.

Cette nomination comptera du 25 septembre 1875.

Mai te au i te faaue raa a te Tomana te Auvaha o te Repupirita i te 24 no tetepa 1875, ua faatoroa hia te taata ra o Temachu a Tiraha ei taporari-mutoi no te mataeinaa ra no Papetoai, ei mono ïa Tehope, tei faautua bïa i te utua auri hoe matahiti e hoe mahana i te 17 no tetepa 1875. Ei te 25 no tetepa 1875 e taio atu ai teienei faatoroa raa.

Par ordre de M. le Commandant Commissaire de la République en date du 29 septembre 1875:

L'indigène Faateni est nommé mutoi à pied du district de Teavaro-Teaharoa, en remplacement de Upa, révoqué de ses fonctions pour s'être rendu coupable d'un vol au préjudice de l'indigène Faaore;

L'indigène Tuahumau est nommé mutoi à pied de Pare, en remplacement de Tiahi, condamné à un an de prison pour vol.

Ces nominations compteront du 1er octobre 1875.

Mai te au i te faaue raa a te Tomana te Auvaha o te Repupirita i te 29 no tetepa 1875;

Ua faatoroa hia te taata ra o Faateni ei mutoi fenua no te mataeinaa ra no Teavaro-Teaharoa, ei mono ïa Upa, tei faaore hia te toroa no te eia i te taoa a te taata ra a Faaore;

Ua faatoroa hia te taata ra o Tuahumau ei mutoi fenua no Pare, ei mono ïa Tiahi, tei faautua hia hoe matahiti i te auri no te eia.

Ei te 1 no tetepa 1875 e taio atu ai teienei mau faatoroa raa.

ADMINISTRATION DE L'ORDONNATEUR

Départ du courrier.

Le brig-goëlette *Nautilus* partira de Tahiti le 10 octobre prochain pour porter à San Francisco la correspondance destinée à l'Europe et aux deux Amériques.

Le sac sera fermé la veille, à cinq heures du soir.

PARTIE NON OFFICIELLE

Papeete, le 1er octobre 1875.

SOIRÉE-CONCERT AU PROFIT DES INONDÉS DU SUD-OUEST DE LA FRANCE.

Nous ne pouvons passer sous silence l'agréable et utile soirée qui a réuni samedi dernier toute la population de Papeete dans le jardin de M. le pasteur Viénot.

Personne n'y a manqué. S. M. la Reine et sa famille, M. le Commandant Commissaire de la République, M. l'Ordonnateur, M. le chef du service judiciaire, le commandant du *Challenger* et M. le professeur Thomson, les dames de la ville, les officiers et fonctionnaires de la colonie; tout le monde, enfin, avait tenu à apporter son obole à l'œuvre de secours si rapidement et néanmoins si bien organisée par M. Viénot.

A sept heures du soir, la salle improvisée par les soins dévoués de M. Poroi et le travail gratuit de ses ouvriers, était comble. La musique du *Challenger*, complément gracieux de la fête, a fait sortir de l'intérieur du bâtiment des flots d'harmonie qui ont préparé doucement les spectateurs et auditeurs aux agréables surprises qui allaient suivre.

La soirée a commencé par une représentation de lanterne magique. Ce spectacle plein de mystère, et nouveau pour la plus grande partie des assistants, a eu un véritable succès.

Un concert donné par quelques amateurs de la ville a succédé à un intermède d'orchestre brillamment exécuté par l'excellente musique du *Challenger*. La modestie des artistes nous empêche de nous étendre longuement sur cette partie de la fête. Cependant nous ne terminerons pas ce compte-rendu sommaire sans adresser nos sincères félicitations à Mme Abgrall, l'obligeante et habile artiste que nous trouvons toujours prête à donner son concours lorsqu'il s'agit de bonnes œuvres.

Bref, succès complet : plaisir pour tous et bonne recette. Si nos renseignements sont exacts, près de 1,200 francs ont été recueillis dans cette seule soirée.

ŒUVRE DES APPRENTIS.

Dans son compte-rendu de l'Œuvre des apprentis publié au précédent numéro, le *Messager* n'a pu que mentionner et caractériser d'un mot le discours prononcé par M. Bonet ; en voici le texte complet :

« Messieurs,

« Appelé à faire partie de la commission chargée de statuer sur le mérite des candidats au concours de l'Œuvre des apprentis de Saint-Joseph, je vous demanderai la permission de vous dire quelques mots de cette institution, de son utilité et de son avenir.

« Il est un fait connu de tous ceux qui ont vécu quelque temps dans ce pays : c'est la répugnance de sa population pour le travail d'une manière générale et peut-être plus particulièrement pour le travail professionnel, qui s'adapte le mieux cependant à ses aptitudes et lui serait, en définitive, le plus immédiatement profitable. Pourquoi cette répugnance? La cause en est toute naturelle. La misère, cet aiguillon du travail et de l'industrie, est inconnue ici. Nous sommes en présence d'une population de rentiers qui n'a guère que des besoins matériels auxquels la nature a largement pourvu.

« Au point de vue du progrès des mœurs, on est presque tenté vraiment de regretter cet état de choses. Il est certain pour nous que si les efforts combinés du gouvernement protecteur et des missionnaires pour conduire cette population dans la voie du bien, lui donner des idées d'ordre, d'économie, constituer chez elle la famille, cette base premiere de la société, élever enfin son niveau intellectuel et moral ; si ces efforts, dis-je, n'ont pas eu tout le succès qu'on était en droit d'attendre, on ne doit pas en rechercher la cause ailleurs que dans ses habitudes d'oisiveté. Il y a certainement dans la résistance qu'elle oppose aux sages leçons qu'on s'efforce de lui donner quelque chose de choquant, d'irritant même. Il ne faut pas s'indigner; ce n'est pas une solution. Il faut patiemment chercher le remède, chercher le côté par lequel on peut attaquer cette indolence naturelle et en avoir raison. Eh bien, Messieurs, ce remède, je crois que la Mission catholique l'a trouvé et je suis convaincu que l'avenir le prouvera. Elle a eu l'idée de primer le travail professionnel, absolument comme on fait du travail intellectuel dans les écoles. C'est dans ce but qu'elle a fondé l'Œuvre des apprentis de Saint-Joseph, et il s'agit ici, Messieurs, d'une institution absolument dégagée de toute idée de propagande religieuse. C'est un concours public ouvert à tous, sans distinction aucune de croyance ou de nationalité.

« Primer le travail professionnel, c'est

I roto i te parau i faaite hia no te ohipa a te mau pipi rave ohipa i roto i te numera i mua e i teie. Ua faahiti te *Vea* e ua faaite rii noa 'tu i te parau i orero hia mai e M. Bonet; teie ra te taa 'toa raa o taua parau ra :

« E ho'ma,

« No to'u riro raa ei taata toroa no te Comite i haapao hia no te faataa raa i te ite o te feia e titau i te rê no te ohipa a te mau pipi no Saint-Joseph, te ani atu nei au ia faatia mai outou ia parau noa'ena vau i te vetahi mau parau rii no teienei ohipa haapii raa, no tona faufaa e no te maitai e noaa mai.

« E parau itea maitai i te feiä 'toa i maoro to ratou parahi raa i te fenua nei, e no te au ore o te taata no teienei fenua i te ohipa-i-te-huru-rahi atoa ra, e e hau roa 'tu pahä te au ore i te ohipa e rave hia i te rima, o te huru au roa rä hoi ia i ta ratou mau haapao raa e o te riro roa 'tu ei faufaa oioi hau roa. No te aha rä teienei au ore? Te vai noa nei te tumu. Te ati veve, te tautoo i te ohipa, e te ite i te rave ohipa, aore ia i itea i onei. Tei rotopu tatou i te feia faufaa rahi mairi noa, e aore rea e hinaaro maori rä te ore e au ia faaore hia, o tei pühura noa hia mai e te mau ohipa a te Atua.

« Ia hio i te maitai i noaa mai no te mau haapao raa tia o te ora raa nei, e huru fatata mau à ïa te tupu mai te oto o te aau no te huru o te reira mau mea. E parau mau â ïa no tatou, e mai te mea te faatia nei te mau ravea amuihia a te hau Tamaru e te mau orometua no te aratai i teienei mau taata i nia i te taiara o te maitai i te horoa raa 'tu i te mau manao o te haapao raa tia e te paari, e te au raa fetii, te tumu matamua ïa o te taata 'toa, e te faateitei raa hoi i tona tia raa mau e te au maitai, mai te mea rä hoi ê, aore atura i roaa mai no roto i taua mau puai ra te hopea i manao mau hia ra, eiaha rä ïa e imi ê i te tumu i na reira'i, maori rä ê, na roto i tana iho mau haapao raa faatau. Te vai mau nei rä i roto i te paruru raa i te mau parau maitai te haapuai hia i te haapii atu iana, tetahi mea riaria e te etaeta rahi hoi. Eiaha rä e au ore i te reira e tia'i, e ere ïa te feruri raa tia. E imi maite rä i te raau, e oia 'toa hoi te pacau na reira 'tu ai te faaore raa i taua faatau tia ore ra, Oia mau, E ho'ma, teienei raau e parau hia nei, ua itea mau hia ïa e te Mitinare katorika, e te manao papu nei au ê, e na te tau mau i muri nei e faaite mai, Ua tupu tona manao e faatupu i te ohipa tamuta, mai te ohipa o te manao e rave hia i roto i te mau fare haapii raa. No taua vahi ra i faatupu ai oia i te ohipa o te mau pipi no St-Joseph, eiaha rä, e Ho'ma, ïa manao hia ê, o au raa rii a'e to teienei ohipa haapii raa i te mau haapao raa no te pacau o te faaroo.

« E tia noa i te taata 'toa i te faaô mai i roto i teienei ohipa tatau raa, mai te hio ore hia tana haapao raa e te fenua no reira mai oia.

« Faahau ae i te ohipa e rave hia i te rima, e riro mau a ia ei manao taa noa, o te huru ra ïa. E hema o te parau aai no te huero a Christophe Colomb. Huru taa noa 'tu a taua manao ra, ia noaa maira hoi e au ai, e e tae mau a te maitai no te reira iana i tei manao e tei faaau na i te mata-

Archives PF-Messager-01/10/1875

sans doute une idée fort simple, mais, [illegible] c'est un peu ici l'histoire de l'œuf de Christophe Colomb. Si simple que soit l'idée, encore fallait-il l'avoir, et le mérite en revient tout entier nécessairement à qui le premier l'a conçue et appliquée, c'est-à-dire à la Mission catholique. A chacun le sien.

« Vous connaissez maintenant l'institution; suivons-là un instant et constatons-en les résultats.

« Les débuts n'ont pas été très-encourageants; les ressources manquaient et les concurrents étaient rares : l'institution n'était pas connue. Mais avec de la persévérance on surmonte bien des obstacles. Seule d'abord, la Mission catholique n'a pas tardé à voir le gouvernement local s'associer à son œuvre civilisatrice, et, finalement, ce concours des apprentis, si pauvre il y a cinq ans, compte aujourd'hui des concurrents relativement nombreux et vous direz comme moi sérieux, si vous jetez un coup d'œil sur les travaux présentés à la commission. Le nombre des apprentis a quadruplé.

« Il y a là un résultat, Messieurs, un résultat palpable, quoique modeste encore, mais qui nous laisse pleins d'espoir pour l'avenir de cette œuvre de progrès et de moralisation.

« Il nous reste à féliciter les apprentis de l'application et du soin dont témoignent en général leurs travaux et à leur recommander surtout de persévérer dans leurs efforts.

« Nous devons aussi des éloges bien mérités à leurs patrons. Faire des apprentis est un peu partout une tâche ingrate et pleine de déceptions, mais dans le milieu où nous sommes, nous savons qu'elle l'est plus encore que partout ailleurs. Nous nous faisons une idée assez exacte des difficultés à vaincre et de la somme de patience et d'abnégation nécessaire pour cela. Nous dirons à ces maitres : C'est dans vos mains qu'est le succès de l'œuvre des apprentis et nous comptons sur votre concours et votre devouement pour la faire prospérer.

« Je ne veux pas terminer sans remercier toutes les personnes qui ont bien voulu honorer de leur présence cette fête du travail, sans remercier particulièrement M. le Chef de la colonie. Sûrs de ses sentiments de bienveillance et de son appui pour tout ce qui peut contribuer au bien-être matériel et moral du pays dont il a en main les intérêts, nous y faisons le plus chaleureux appel. Avec son aide, avec l'aide de tous, nous souhaitons que l'œuvre vraiment utile des apprentis puisse, dans un prochain avenir, être à même de se montrer dans ses récompenses aussi généreuse que la pensée qui a présidé à sa création. »

mua, oia hoi i te Mitinare raa Catolika. Te taata e tana.

« Ua ite atura outou i te huru no teienei ohipa haapii raa; a pee rii atu na tatou e a faatia na i te mau hopea i noaa mai.

« E ore te ohe raa i te mea poupou rahi; te ore ra te mau ravea e te huru iti ra te feia tatau, aore i itea maitai hia taua ohipa raa ra; ia tamau maite a rā i te rave e pee e ia te mau mea faaapiapi mai. Oia 'nae ra i te matamua, aore ra i maoro, i ite ai te Mitinare raa Catolika i te hau o te fenua nei i te tauturu atoa raa 'tu i tana ohipa faaruperupe raa e te hopea, teienei tatau raa aore rea noa iho tau pipi i na matahiti e pae i mairi aenei, ua huru rahi roa ia i teienei taua feia tatau ra, e e riro outou na i te parau mai ia'u atoa nei, e e mea faufaa rahi mau, mai te mea ia hio atu outou i te mau ohipa i tuu hia mai i mua i te aro o te Comite. Ua maha te rahi raa o te mau pipi i teienei.

« Hoe vahi toe ia tatou o te haamauruuru i te mau pipi rave ohipa no te itoito i te rave maitai i faaite hia e te rahi atoa o ta ratou mau ohipa, e te faaitoito hua 'tu ia ratou i te tamau maite raa i roto i to ratou itoito.

« E au atoa ia tatou te arue tia maitai i to ratou mau fatu ohipa. E ohipa huru mauruuru ore i te i i te mau ravea rii paari te haapii i te pipi rave ohipa i te mau vahi atoa, area rā i rotopu ia tatou nei, ua ite ia tatou e hau ae ia i o nei i te mau vahi atoa. Ua ite tatou i te manao taa maitai no te mau ati e au ia haavi hia e te faaoromai rahi e te faaere raa ianaiho e au no te reira. E parau na tatou i te mau fatu ohipa, tei roto i to outou rima te manuia raa o te ohipa haapii raa a te mau pipi, e te tiaturi atu nei matou i to outou turu raa e te itoito no te haaparare raa.

« E ore e tia ia'u te faaoti i teienei parau mai te haamauruuru ore atu i te feia i faahanahana mai i teienei oroa iti no te ohipa na roto i to ratou tae raa mai e ma te haamauruuru taa ê atu i te Raatira rahi i nia iho i teienei fenua-aihuaraau. Mai to tatou ite papu i tona mau manao no te hamani maitai, e tona turu raa i te mau mea 'toa e faarahi i te maitai tia mau te ore e au ia faaore hia e te haapao raa tia o te fenua e mau hia e ana te mau faufaa i roto i tona rima, e tiaoro papu atu tatou iana. Mai te turu hia mai e ana e mai te tauturu hia hoi e te taata 'toa, te hinaaro nei tatou e ia riro teienei ohipa faufaa rahi mau no te mau pipi haapii ohipa i teienei anotau i mua nei i te faaite i roto i tana mau utua, te au roa te hamani maitai i to te manao i peretiteni i tona ra faalia raa.

et d'un fini qui tient de l'art, démontre déjà que l'amour du travail a fait la conquête de nos apprentis de Saint-Joseph. Persévérez dans vos efforts, jeunes gens; suivez les sages conseils des patrons qui vous dirigent avec tant d'habileté, et continuez à donner au R. P. Collette, le fondateur de votre œuvre, la satisfaction de constater que sa sollicitude pour vous n'est pas stérile, et que les espérances que les membres de la Mission catholique conçoivent de vos progrès se réaliseront, quel que soit le but élevé qu'ils se proposent d'atteindre.

« Sachez bien, apprentis de Saint-Joseph, que le travail honore l'homme, et comme l'a dit un grand orateur : *Le travail est la loi de la vie humaine*. Il en fait la beauté et la moralité. C'est avec raison que le proverbe dit : *Celui qui travaille prie*. Il ne faut pas inférer de là que le travail peut dispenser de prier, mais il est certain que celui-là qui se prépare par le travail un heureux avenir n'a pas de mauvaises pensées, tandis que, suivant un autre proverbe, *Celui qui ne fait rien est entraîné dans le vice; car l'oisiveté est la mère de tous les vices.*

« A vous, Monseigneur et Messieurs les membres de la Mission catholique, appartient le succès de l'Œuvre des apprentis de Saint Joseph, et à vous reviennent nos félicitations et le témoignage de notre reconnaissance.

« Quel que soit le terme des aspirations que vous avez introduites dans l'esprit de ces jeunes apprentis, et quel que soit le faîte des espérances que vous pouvez en attendre, permettez-moi de vous remercier du concours si efficace que vous prêtez à la mission qui m'est confiée, et qui, elle, aussi, a pour but la moralisation et la civilisation du peuple tahitien.

« Je vous prie, Monseigneur, d'accepter pour vous et les Révérends Pères de votre diocèse, ma respectueuse poignée de main, comme la faible expression de ma vive gratitude et de mon sincère attachement. »

ui api; faaroo maitai atu i to mau parau i a'o hia mai e te mau fatu ohipa i aratai ia outou mai te paari hau e, e a tamau maite â hoi i te tuu atu ia R. P. Collette, te tumu no teienei ohipa i te mauruuru i te faaite raa e ore tona manao tuu ore no outou i te mea maihi noa e te mau hinaaro hoi ta te feia toroa no te Mitinare raa katorica i manao i roto i to outou ite, te tupu nei ia, rahi noa 'tu â te hopea teitei ta ratou e titau nei.

« Ia ite maitai outou e te mau pipi rave ohipa no Saint Joseph nei e te faahanahana nei te ohipa i te taata, e mai ta te hoe taata orero rahi i parau ra e, o te *ohipa te ture ia no te ora raa o te taata nei*. Na na e faatia i te nehenehe e te haapao raa tia. E mea au maitai hoi ta te parau parabole i parau ra e *te rave i te ohipa ra, te pure ra ia.*

« Eiaha ra hoi ia manao atu no te reira e e tia i te ohipa i te faaore atu i te pure; e mea mau roa'e, o te faanehenehe ia na roto i te ohipa i te hoe hopea maitai, aore ia e manao iino; area hoi mai te au i te tahi atu parabole : *oia te ore e rave i te ohipa te arato hia ra ia i roto i te hara no te mea o te faatau te metua vahine o te mau hara atoa.*

« Tei ia oe e Monseigneur, e te feia toroa no te Mitinare raa Catolika te manuia raa o te ohipa a te mau pipi rave ohipa no Saint Joseph, e no outou mau te au raa o ta matou nei haamauruuru raa, e te tapao no to matou manao maitai raa.

« Taa noa 'tu ai te au raa o te mau hinaaro i faaô hia e outou i roto i te manao o teienei mau pipi api e taa e noa 'tu ai te huru o te mau hinaaro e au ia outou ia tiai atu. Tuu mai na ia'u, ia haamauruuru atu ia outou no to outou tauturu etaeta maitai raa mai i te ohipa i tuu hia mai ia'u nei, e o tei riro atoa hoi te hopea no te haamaitai raa e te faaruperupe raa i to Tahiti nei.

« Te ani atu nei au e Monseigneur e farii mai na oe e no te mau orometua no to oe nei tufaa, i tou nei mau raa rima hachaa ei faaite raa paruparu no tou nei mauruuru rahi e to'u nei au maitai raa 'tu. »

Nous sommes pareillement heureux de reproduire ici l'allocution que M. le Commandant Commissaire de la République a prononcée à la suite de ce discours :

« Monseigneur,

« Messieurs les membres de la Mission catholique,

« Vos efforts pour l'Œuvre des apprentis de Saint-Joseph que vous avez instituée sont déjà couronnés d'un brillant succès, et cependant vous n'êtes pas satisfaits. Vous voulez plus encore. Votre constante sollicitude pour cette jeune classe d'ouvriers, après avoir établi les bases solides de l'institution, veut l'élever jusqu'au sommet de la prospérité; votre religieuse persévérance veut la pousser vers le degré de perfectionnement qui la rendra durable et fructueuse. Noble entreprise, Messieurs, que la vôtre!

« Faire naître chez cette jeune population l'amour du travail n'est pas une œuvre facile, car tout dans ce pays, si riche et si fertile, l'en éloigne. Comme vient de nous le dire M. Bonet avec cette rectitude d'esprit et cette droiture de jugement dont il a su s'inspirer pour façonner son discours, la nature pourvoit avec abondance aux besoins matériels de la vie, et l'influence du climat produit l'indolence dans laquelle on s'abandonne volontiers et on se laisse séduire avec complaisance.

« L'exposition que nous ne cessons d'admirer avec enthousiasme; cette exposition d'objets d'un goût parfait

Te poupou nei matou i te faaite atoa raa i onei, i te parau ta te Tomana te Auaha o te Repupirita i faaite mai i muri ae i taua parau i orero hia mai ra.

« Monseigneur,

« E te feia toroa no te Mitinare raa katorika,

« Ta outou na mau ravea no te ohipa no te mau pipi no St-Joseph ta outou i faatia, ua faatorona hia 'enei ia i te manuia unauna maitai, e inaha, aore â outou i mauruuru. Te titau nei â outou : to outou manao tuutuu ore no teienei pupu rave ohipa api, ia oti te mau tumu maitatai no te haapii raa ohipa i te faatia hia e outou, te hinaaro na outou i te afai, e nia roa iho i te tupuai o te ruperupe, te hinaaro na to outou maro tuu ore i te tuu roa i te pacau e au no te maitai roa raa i te faariro raa ei mea etaeta maitai e te hotu rahi. E ohipa hanahana rahi roa ta outou na, e Ho'ma [illegible]

« Te faatupu i te hinaaro i te ohipa i roto i teienei ui api, e ore ia te ohipa rave ohie, no te mea te faaatea hia nei e te mau mea 'toa i roto i teienei fenua faufaa rahi e te hotu rahi, mai ta M. Bonet i faaite mai ia tatou nei mai te papu o te aau, e te tiafaro maitai o te manao tana i ite i te faatupu mai na roto i te orero raa mai i taua parau; na te ohipa a te Atua i faarahi te tuu raa mai i te mau hinaaro tia mau o te ora raa nei, e na te ravea o te au raa o te huru o te fenua nei i faatupu mai i te manao ore raa mai te faarue taue noa, e te tuu noa ia pee noa 'tu mai te maru.

« Te faaite raa ta tatou e mataitai nei mai te oaoa rahi, te faaite raa i teienei mau peu au maitai e te oti maitai mai te au i te paari, e ua noaa i te mau pipi rave ohipa no St-Joseph te hinaaro i te ohipa, Maro maite â i roto i ta outou mau ravea, e teienei

---

ÉCOLES PROTESTANTES FRANÇAISES INDIGÈNES. — DISTRIBUTION DES PRIX.

Retardée par une circonstance toute fortuite, la distribution des prix aux élèves des écoles protestantes françaises indigènes, dirigées par M. Charles Viénot, n'a eu lieu que mardi dernier 28 septembre.

A deux heures, M. le Commandant Commissaire de la République, accompagné de M. l'Ordonnateur, de M. le directeur des affaires indigènes et de son officier d'ordonnance, faisait son entrée dans la cour de l'école, convertie en une vaste salle décorée avec des pavillons aux couleurs variées.

M. le Commandant s'est rencontré avec S. M. Pomare IV sous le péristyle de l'édifice, où une estrade avait été élevée pour les recevoir. Sa Majesté a pris place ayant à sa droite M. l'Ordonnateur et la princesse Ariiaue; M. le Commandant avait à sa gauche M. le capitaine de vaisseau Thomson, commandant du *Challenger*, et M. le professeur Wyville Thomson.

A droite de l'estrade et du côté de la Reine, les jeunes filles occupaient des banquettes disposées en amphithéâtre; à gauche, du côté du chef de la colonie, se trouvaient les garçons, rangés dans le même ordre; en face étaient placés des fonctionnaires civils et militaires et la foule des parents et des amis des élèves. Le R. P. Collette, curé de Papeete et membre du comité de surveillance de l'instruction publique, était au nombre des assistants.

La distribution se faisant pendant les vacances, il n'y avait pas lieu de s'étonner du petit nombre d'élèves présents. La plupart étaient trop éloignés pour être prévenus ou n'avaient pu rallier à temps. Néanmoins les absents n'ont pas été oubliés; leurs noms ont été mentionnés avec les récompenses obtenues.

La musique du *Challenger*, qui se rend agréable à nos populations par son empressement à participer à ses fêtes, a salué l'entrée des autorités par un andante dont la mesure accentuée a mis naturellement tous les esprits à l'unisson.

M. Viénot a ouvert la cérémonie par l'improvisation suivante :

« Madame,

« Monsieur le Commandant,

« Monsieur l'Ordonnateur,

« Permettez-moi de vous remercier, en mon nom comme en celui de nos élèves, pour cette haute marque de sympathie manifestée par votre présence. Vous vous êtes dérobés à vos éminentes fonctions pour assister à cette cérémonie. C'est une démarche qui remplit nos cœurs de gratitude, et qui tournera à l'avantage commun, car ces jeunes élèves, voyant l'intérêt que vous prenez à leurs travaux, et l'éclat que vous donnez aux récompenses qui leur sont accordées, voudront y répondre par plus d'ardeur encore, et nous, leurs maitres, nous nous sentirons fortifiés par la pensée que nous ne marchons pas dans l'isolement.

« La tâche d'instruire la jeunesse est bien ardue et parfois bien ingrate. Il y a ici plus qu'à discipliner les esprits; il y a presque à transformer des natures indolentes en natures actives. Le comité chargé d'examiner les résultats obtenus a bien voulu se montrer satisfait. Ce témoignage nous est précieux. Après l'approbation de la conscience, le sentiment du devoir accompli sous le regard et avec l'aide de Dieu, rien ne nous est plus sensible que de voir reconnaitre nos efforts par les personnes déléguées pour les apprécier par le gouvernement du pays.

« Nous poursuivrons donc sous de tels auspices la mission que nous avons entreprise, avec la certitude que tout champ travaillé dans ces conditions produit une bonne récolte.

« Mesdames et Messieurs,

« Nous vous sommes d'autant plus reconnaissants de vous être rendus à cette cérémonie que le temps et le personnel nous ont manqué pour la ren-

Archives PF-Messager-01/10/1875

dre moins monotone par certaines dispositions accessoires. Nous avons compté pour votre concours sur cet unique, mais puissant attrait : l'encouragement à donner à la jeunesse studieuse en entourant de solennité les récompenses qu'on lui décerne. Nous n'avons pas été trompés dans notre attente : je constate avec reconnaissance que la distribution des prix aux élèves des écoles françaises indigènes a eu lieu devant une nombreuse et sympathique assemblée.

« Monsieur le commandant du *Challenger*,

« Monsieur le professeur Wyville Thomson,

« Vous avez bien voulu quitter un instant vos travaux scientifiques pour vous associer à cette fête de l'enfance. Nous vous remercions de cette marque d'intérêt, et nous voulons y répondre en nous efforçant de vous suivre—quoique de loin... de trop loin—dans la voie du progrès, convaincus que nous sommes que toute conquête sur l'ignorance est appelée à concourir au relèvement de l'Humanité et à la gloire de Dieu. »

La distribution des prix a ensuite commencé ; nous donnons les noms des lauréats les plus méritants :

Garçons.	**Filles.**
1re CLASSE.	1re CLASSE.
Classe de français (hors concours).	Teina a Malo.
William Stringer.	Tetua.
Terai Poroi.	Vahine.
2e *division*.	2e CLASSE.
Arioi.	Tane.
Tutehau.	Fanny Dexter.
2e CLASSE.	Teuirai.
Taromea.	3e CLASSE.
Tehei.	Turi.
3e CLASSE.	Teai.
Samuel Henry.	Rahera.
Teiho.	4e CLASSE.
4e CLASSE.	Vahine a Taoa.
Mahai.	Rere.
Teinarahi.	Hiti.

Les irréguliers eux-mêmes ayant reçu quelques présents comme incitation à plus d'exactitude, le directeur a dû accorder des prix exceptionnels à quatre enfants qui n'ont pas manqué un seul jour pendant toute la durée de l'école : ces prix ont consisté en trois trompettes et en une petite boîte carrée dont le contenu est resté un mystère pour nous.

Pendant et après la cérémonie, et alternant avec la musique du *Challenger*, Mme Abgrall a joué sur le piano de brillantes variations qui ont ravi tous les amateurs présents et provoqué de légitimes applaudissements.

La distribution des prix terminée, M. le Commandant a pris la parole en ces termes :

« Monsieur le Directeur,

« Madame la Directrice,

« C'est la première fois, depuis que j'ai pris le gouvernement de la colonie, que je préside à la distribution des prix dans votre institution. C'est aussi pour la première fois que le comité de surveillance de l'instruction publique a pu examiner vos élèves. Le compte qu'il m'a rendu de cet examen démontre, de la part des garçons comme des filles, le vif désir d'apprendre, et, de votre part, les efforts et la persistance à imprimer dans ces jeunes esprits l'amour de l'étude. Recevez ici publiquement le témoignage de ma vive satisfaction pour le résultat obtenu par les soins constants que vous apportez dans votre mode d'enseignement. Je vous en remercie au nom de la Reine Pomare, qui a tant d'affection pour la jeunesse des écoles ; — je vous en remercie au nom des pères et des mères de famille qui ont confiance en vous pour donner à leurs enfants l'instruction sans laquelle il est impossible aujourd'hui de se procurer et de conserver un rang, quelque modeste qu'il soit, dans la société ; — je vous en remercie au nom du gouvernement du Protectorat, qui a tant à cœur le bonheur de cette jeune génération et qui ne veut reculer devant aucun sacrifice pour l'initier au bienfait de notre civilisation.

« Jeunes élèves,

« Vous venez de recevoir la récompense de vos travaux. Vos cœurs s'en réjouissent, mais votre triomphe vous impose un devoir qu'il vous sera facile d'accomplir : il faut pareillement une récompense à vos maîtres, et c'est vous qui allez leur offrir une couronne tressée par votre reconnaissance, par votre persévérance et par votre amour au travail. Ces qualités et ces sentiments seront pour eux de beaux fleurons qui vous attireront plus encore leur attachement. Etudiez donc avec fruit ; sachez profiter de leurs tendres conseils et de leurs bonnes leçons, et redoublez d'efforts pour bénéficier des sacrifices qui sont faits pour vous instruire. Pendant que vous êtes jeunes, prenez l'habitude du travail et de l'ordre ; par ce moyen, lorsque vous avancerez en âge, vous trouverez plaisir et profit où peut-être vous ne voyez maintenant que peine et soucis. Vous pouvez, chers enfants, compter sur la constante bienveillance de l'administration, qui suivra pas à pas vos succès pendant la nouvelle année scolaire. »

L'assemblée s'est alors séparée sur ces bonnes paroles, dites d'abondance. Elle était heureuse d'avoir trouvé du plaisir tout en accomplissant un devoir, et remarquait combien la participation des élèves des deux sexes à une même distribution donnait de charme à la solennité.

BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE

(Dépêche extraite du *Courrier de San Francisco.*)

Londres, 29 juillet. — Six cent cinquante personnes ont asisté au banquet offert par le lord-maire de Londres à Guildhall. Le préfet de la Seine et l'ambassadeur français étaient assis à la droite et à la gauche du lord-maire. Celui-ci, en portant un toast aux municipalités d'Europe et d'Amérique, a annoncé qu'il avait reçu un télégramme du maire de Philadelphie, lui exprimant son regret de n'avoir pu répondre à l'invitation. De semblables lettres avaient été envoyées par les maires de différentes villes d'Allemagne, de Danemark, etc. Le préfet de la Seine, le maire de Québec, et le syndic de Rome ont répondu aux toasts. Le représentant de la France a été fort applaudi.

MOUVEMENT COMMERCIAL

Du 24 au 30 septembre 1875.

NAVIRES ENTRÉS.

22 *septembre*—Goël. *Greyhound*, de 156 ton., cap. Burns, ven. de San Francisco ; Raoulx, Crawford et Cie armateurs ; A. Crawford chargeur : 4 caisses chaussures, 50 boites allumettes, 1 grosse balais, 1 ballot mèches de lampes, 28 rames papier emballage, 8 grosses boites cirage, 30 caisses, 20 demi-caisses, 20 boites et 20 demi-boites biscuit, 40 boites, 20 caisses, 10 demi-caisses et 132 caisses crackers, 3 caisses pompes, 3 caisses tuyaux pour pompes, 5 douzaines haches et hachettes, 6 sonnettes, 12 fers à repasser, 4 douzaines hachettes, 6 douzaines manches de pompes, 14 barils clous, 3 fourneaux, 3 douzaines plats en fer-blanc, 1 rouleau toile métallique, 3 caisses peinture, 124 sacs haricots, 3 sacs lentilles, 6 barils et 6 demi-barils porc, 10 [illegible] saindoux, 2 barils bœuf, 1 caisse morue, 20 demi-barils saumon, 2 caisses et 2 barils beurre, 1 baril jambons, 16 boites raisins, 10 boites bougies, 19 caisses saumon, 2 caisses café, 2 caisses et 1 sac poivre, 20 boites fleurs artificielles, 2 douzaines chapeaux, 1 grosse peignes, 1 balle denims, 10 pièces coutil, 3 machines à coudre, 50 caisses huile de schiste, 4 caisses térébenthine, 4 caisses fruits conservés, 4 caisses achards, 2 caisses gelées, 2 caisses pommes sèches, 4 barils et 2 caisses beurre, 2 caisses aulx, 60 sacs pommes de terre, 10 caisses oignons, 27 sacs haricots, 1 grosse verres de lampes, 6 douzaines lampes, 12 horloges, 6 boites farine de maïs, 50 caisses savon, 6 ballots sel, 4 boites pois cassés, 12 boites macaroni, 1 grosse cartes à jouer, 2 caisses poudre de chasse, 1,000 capsules, 100 cartouches, 1 piano, 2 barils goudron, 5 barils brai, 6 balles étoupe, 3 rouleaux merlin et lusin, 1 ballot lignes de pêche, 1 rouleau cuir à pompe, 500 barils farine, 44 sacs café, 10 barils sucre, 58 demi-barils cassonade, 18 fromages, 6 barils bœuf, 2 barils peinture, 6 rouleaux nattes, 6 caisses thé, 1 caisse fil à coudre, 14 caisses cotonnade, 299 stères bois de construction, 2,500 bardeaux, 68 paires fenêtres et persiennes, 20 barils ciment, Raoulx, Crawford et Cie consignataires ; — Holsteter chargeur : 17 caisses médicaments, Roberston consignataire ; 4 caisses médicaments et flacons, A Latière consignataire ; — Fuerstein chargeur : 1 caisse indienne, 6 scaphandres, 10 caisses fusées, 1 caisse poudre, 1 caisse mèches, Meuel, Smidt et Cie consignataires ; Young Lee chargeur : 32 caisses curiosités chinoises, Ah-Roïo et Ah-Po consignataires ; 2 caisses thé, 1 natte haricots, 12 colis curiosités chinoises, Turner, Chapman et Cie consignataires ; 14 colis marchandises, à ordre ; — A. Crawford chargeur : 3,774 kilos coton, 7,515 kilos fungus, 10 caisses conserves alimentaires, Raoulx, Crawford et Cie consignataires.

22 *septembre*—Côtre *Lowisa*, de 19 ton., cap. Doom, ven. de Tubuai ; le capitaine armateur et chargeur : 1,360 kilos maïs, 114 kilos arrowroot, 100 kilos fungus, 61 kilos coton, 94 bouteilles monoi, 2,000 cocos, 50 porcs, 12 poules ; Wilkens et Cie consignataires.

23 *septembre* — Brig-goël. *Nautilus*, de 173 ton., cap. McIsaac, ven. de San Francisco avec escale aux Marquises ; Turner, Chapman et Cie armateurs ; Welman Peck chargeur : 30 caisses huile de schiste, 4 barils beurre, 4 caisses saumon, 10 caisses thé, 2 balles papier, 2 caisses ferblanterie, J. H. Boyd consignataire ; — Freeman Smith chargeur : 20 colis vêtements ; Whittier et Fuller chargeurs : 1 caisse montres, 5 caisses peinture, 5 caisses zinc, 100 touques huile de lin, Stodard consignataire ; — J. Pinet chargeur : 10 caisses huile de schiste, 3 boites faïencerie, 6 douzaines balais, 1 caisse huile, 12 pelles, 12 bêches, 12 seaux, 1 caisse chapeaux, 10 sacs pommes de terre, 5 caisses oignons, W. J. Walker consignataire ; 2 caisses médicaments, Robin consignataire ; 1 caisse quincaillerie, 1 colis râteaux, 1 caisse harnais, 1 bouteille acide sulfurique, 1 caisse voitures pour enfant, 3 caisses meubles, 1 caisse marbre, 1 malle, 2 caisses chaises, 1 jeu croquet, 2 barils saumon, 1 sac jambons, 10 sacs haricots, Goupil consignataire ; 120 demi-sacs farine, 2 barils beurre, 7 boites fromage, 1 baril sucre, 2 barils porc, 2 caisses conserves, 2 barils verres de lampes, 1 caisse saucissons, 10 sacs blé, 10 sacs orge, 1 baril jambons, 4 sacs pommes de terre, 2 caisses oignons, 24 balais, 6 sacs haricots, 1 caisse bonbons, 2 caisses fers à repasser, 5 caisses huile de schiste, 1 caisse aulx, J. Bordes consignataire ; 6 barils saumon, 10 caisses huile de schiste, 10 barils farine, 10 sacs pommes de terre, 3 caisses oignons, 1 caisse aulx, 1 balle marchandises, 10 boites et 4 demi-boites biscuit, 1 caisse chaussures, 1 colis manches de hache, 1 sac lentilles, 1 caisse chapeaux, L. Martin consignataire ; 50 sacs riz, 8 caisses bonbons, 1 caisse plantes sèches, 63 paires jalousies, 3 portes, 25,000 bardeaux, 2 barils clous, 1 caisse térébenthine, 3 caisses huile de lin, 1 balle fil à voile, 1 caisse peinture, 1 caisse quincaillerie, 1 caisse portes, 1 colis fenêtres, 12 jalousies, Langomazino consignataire ; — Hobart Wood chargeur : 1 caisse souliers, Boyd consignataire ; — A. Vignier chargeur : 100 caisses huile de schiste, 1 caisse quincaillerie, 1 colis ressorts, 2 crics, 3 caisses marchandises, 3 colis et 1 caisse harnais, Fabra consignataire ; 5 barils verres de lampes, 1 caisse papier, 1 caisse cognac, Gillet consignataire ; — Schanvaacks chargeur : 3 caisses tabac, 1 caisse marchandises, 5 boites bougies, 2 caisses souliers, Poulsen consignataire ; — Murphy Grant chargeur : 3 balles marchandises, 1 colis chaussettes, J. Boyd consignataire ; — J. Melsott chargeur : 1 baril et 1 demi-baril vin rouge, 2 caisses huile d'olive, 4 caisses conserves, 1 caisse eau de Vichy, Behaghel consignataire ; — Rodger et Meyer chargeurs : 7 caisses bourrelerie, 250 boites biscuit, 1 balle couvertures, 1 caisse mastic, 1 caisse quincaillerie, 17 caisses conserves, 250 quarts-sacs farine, 20 sacs pommes de terre, 25 barils et 10 demi-barils saumon, 1 caisse chaussettes, 250 nattes riz, 80 barils sucre, 15 barils et 10 demi-barils bœuf, 2 caisses fromage, 1 baril jambons, 15 barils et 10 demi-barils porc, 25 boites savon, Wilkens et Cie consignataires ; — Sabatié chargeur : 7 sacs son, 36 sacs orge, 5 sacs pommes de terre, 2 caisses oignons, 1 caisse aulx, 1 caisse bonbons, 1 caisse bottes, 2 caisses quincaillerie, Cattet frères consignataires ; 10 caisses huile de schiste, 1 caisse parfumerie, 20 demi-sacs et 20 quarts-sacs farine, S. Drollet consignataire ; — Turner et Rundle chargeurs : 1 caisse meubles, Administration consignataire ; 2 caisses marchandises, 100 quarts sacs et 50 demi-sacs farine, 15 boites biscuit, 8 caisses, 15 barils et 10 demi-barils saumon, 15 caisses conserves, 15 boites fromage, 15 barils sucre, 2 boites bougies, 6 boites bonbons, 3 balles et 1 caisse marchandises, 2 balles toile à sacs, 2 caisses chapeaux, 1 caisse papier à tapisser, 25 touques huile de lin, 1 baril mastic, 1 boite brosses, 25 caisses huile de schiste, 1 boite vernis, 1 colis fil à voile, 2 caisses médicaments et bouteilles, 1 caisse meubles, 1 colis balles pour pistolets, 2 barils goudron, 13 caisses souliers, 1 caisse quincaillerie, 6 boites hachettes, 6 boites haches, 1 baril tuyaux en caoutchouc, 2 colis manches pour faux, 1 caisse faux, 20 meules, 5 barils et 3 boites clous, 5 sacs haricots, 15 boites oignons, 96 sacs pommes de terre, 40 portes, 25 boites pommes, 1 colis harnais, 1 caisse livres, 40,000 bardeaux, 86 mètres cubes 702 bois de construction, Turner, Chapman et Cie consignataires.

24 *septembre*—Goël. *Marquises*, de 86 ton., cap. Lepommelec, ven. de Huahine ; Raoulx, Crawford et Cie armateurs ; Schneider chargeur : 733 kilos fungus, 3,060 kilos coton, 2,836 kilos copras, 4,323 kilos porcs, 3,450 litres jus de citron, 1,077 litres huile de coco, 30 volailles, Raoulx, Crawford et Cie consignataires ; 16 bœufs, Schneider consignataire ; 123 kilos tabac, 5 barils et 7 demi-barils saumon, 4 dames-jeannes genièvre, 4 caisses vermouth, 3 caisses vin, 13 parapluies, 2 pièces coutil à matelas, 24 pantalons, 24 chemises, 12 barils ignames, Mme ve Georget consignataire.

25 *septembre*—Goël. *Annie Laurie*, de 47 ton., cap. Jansen, ven. de Tetiaroa ; J. Brander armateur et consignataire ; Chapman chargeur : 14,000 kilos copras.

27 *septembre*—Goël. *Gironde*, de 115 ton., cap. Dowling, ven. de l'île de Pâques ; Wilkens et Cie armateurs et consignataires ; Dutrou-Bornier chargeur : 84 moutons, 98 mètres cubes bois de construction, 1 caisse papier peint.

27 *septembre*—Goël. *Vénus*, de 119 ton., cap. Simpson, ven. de Raukura ; J. Brander armateur ; Flandin chargeur : 4 boites et 6 lits, Administration consignataire ; — Maggee chargeur : 277 kilos nacre, 33,110 kilos copras ; — McLean chargeur : 506 kilos nacre, 31,580 kilos copras, J. Brander consignataire.

NAVIRES SORTIS.

20 *septembre*—Goël. *Faito*, de 40 ton., patron Arapua, all. à Rurutu ; Wilkens et Cie armateurs ; passagers chargeurs et consignataires : 4 mètres cubes bois, 4 caisses huile de schiste, 10 sacs farine.

22 *septembre*—Goël. *Mabel Scott*, de 77 ton., cap. Weeks, all. à San Francisco sans escale ; S. Higgins armateur ; Turner, Chapman et Cie chargeurs : 15,760 kilos fungus, 6,800 cocos, Freeman Smith consignataire.

25 *septembre*—Brig-goel. *Airolo*, de 168 ton., cap. Groube, all. à Sydney ; J. S. Dewolf armateur ; le capitaine chargeur : 6 barils et 3 caisses tabac, 15 touques et 1 baril clous, 12 boites savon, 18 boites pipes, 3 barils peinture, 1 baril faïencerie, 2 balles indienne, 2 caisses fil à coudre, 3 quarts-barriques chaux, 1,000 clous, 6 douzaines seaux, 1 baril hachettes, 8 caisses liqueurs, 117 grosses allumettes, 39 grosses ardoises, 504 bouteilles encre, 15 paires souliers, 48 théières, 12 scies, 45 casserolles, 13 bouilloires, 82 casserolles, 1,000 sifflets, 100 mèches, 57 vases en fer-blanc, 9 grosses dés, 166 colliers, 150 glaces, 12 tire-bouchons, 103 grosses boutons, 139 colliers, 10 douzaines couteaux, 7 douzaines ciseaux, 7 douzaines casquettes, 50 chemises, 70 pantalons, 28 pièces toile, 567 pièces calicot, 45 boites fil, 214 bobines fil, 267 boites épingles, 640 boites hameçons, 14 douzaines chapeaux, 89 boites aiguilles, 150 crayons, 17 cadenas, 5 caisses poudre, 1 lot bijouterie ; J. Fraser consignataire.

26 *septembre*—Cotre *Lowisa*, de 19 ton., cap. Doom, all. à Tubuai ; le capitaine armateur ; Wilkens et Cie chargeurs : 2 jeux malles de Chine, 1 caisse quincaillerie, 1 paquet toile à voiles, 2 barils saumon, 1 sac riz, 1 caisse savon, 1 baril sucre, 1 paquet saumon, 1 caisse indienne, 6 dames-jeannes, 1 balle étoupe, 1 paquet filin, 61 kilos fer, 3 mètres cubes bois, 6 pots peinture, R. B. Doom consignataire.

28 *septembre*—Goël. *Mary*, de 61 ton., cap. Hodgkins, all. aux Iles sous le vent ; Meuel, Smidt et Cie armateurs, chargeurs et consignataires : 193 pièces indienne, 6 pièces calicot, 92 pièces mousseline, 23 pièces coutil, 6 paires pantalons, 65 chemises, 5 livres de comptes, 1 lot garniture, 40 caisses biscuit, 1 caisse allumettes, 705 livres sucre, 2 caisses sirop, 6 caisses lard, 1 caisse vermouth, 7 caisses savon, 50 boites sardines, 88 boites petits pois, 1 baril porc, 54 sacs farine, 1 caisse soupe, 1 caisse conserves, 13 nattes riz, 3 rouleaux cordages, 3 touques peinture, 48 chapeaux, 13 pièces, 1 lot parfumerie, 3 caisses bière, 10 caisses genièvre, 5 caisses cognac.

28 *septembre*—Brig-goel. *Nautilus*, de 173 ton., cap. McIsaac, all. à San Francisco avec escale à Toahotu ; Turner, Chapman et Cie armateurs et chargeurs : 31 pièces pareu, 20 pièces indienne, 1 pièce denims, 24 chemises, 48 tricots, 6 douzaines fil à coudre, 9 pièces coutil, 2 douzaines pantalons, 1,000 aiguilles, 500 hameçons, 6 douzaines allumettes, 12 couteaux, 11 pièces calicot, 5 caisses savon, 6 caisses biscuit, 6 bouilloires, 6 fers à repasser, 12 hachettes, 1 sac sucre, 12 lignes de pêche, Van Nostrand consignataire ; 200,000 oranges, 2,700 cocos, 7,127 kilos fungus, Turner et Rundle consignataires.

28 *septembre*—Goël. *Gironde*, de 115 ton., cap. Dowling, all. à Borabora ; Wilkens et Cie armateurs et chargeurs : 24 touques biscuit, 3 barils sucre, J. C. Brenner consignataire.

Archives PF-Messager-01/10/1875

SOUSCRIPTION EN FAVEUR DES INONDÉS DE LA FRANCE

5e LISTE

LISTE OUVERTE AU SECRÉTARIAT DE L'ORDONNATEUR

Population civile (4e liste).

Comtreau	5	Georges Lagarde	5	Blanche Lagarde	5
Masson	100	Eugénie Lagarde	5		130
Pauline Lagarde	5	Gabrielle Lagarde	5		

NÉGOCIANTS, COMMERÇANTS ET HABITANTS DE PAPEETE.

(3e Liste de M. Bonnefin.)

Lebardel	10	Blanchard	5	J. Martin	5
R. L. Lucas	15	Schneider	15	Jas. Horcourt	20
Lequercy	5	H. Meuel	50	E. Groffe	20
F. Dureux	15	C. Seguin	5		190
A. C. Loud	25				

DIRECTION DES AFFAIRES INDIGÈNES.

Bureaux (2e liste).

Barff, interprète de 1re classe 30

Liste ouverte à la Direction (2e).

Tairapa	13	Tairapa v.	5	Pahero a Tairapa	5
					23

District de Faaa.

Maheanuu v., cheffesse	5	Roie t. et v.	3	Teataau	1
Maheanuu t., président	5	Otare t. et v.	5	Pihaupai	1
Ninito Maheanuu v.	2 50	Tau	2 50	Tauirua	1
Opire t. et v.	7	Fainau	5	Hona v.	1
Hitaniu t. et v.	3 50	Teriitauaroa	2	Moiiriti	1 50
Maihoru t. et v.	2	Teo	1	Hamai	1
Mure t. et v.	2 50	Taimaue	1	Morehu	1
Teopa t. et v.	2 50	Mairoai	1		61 »
Maiotui	2	Tatea	1		

District de Punaauia.

Tuahu	2	Mauri	50	Faaane	1
Teehu v.	2	Puarai	1	Teiraro	1 50
Tetuaumere	1	Tupunaore	50	Tefaite	1
Taaroa	2	Teriipura	50	Mehao	1
Teorol	50	Haavahia	1		15 50

District de Papara.

Horissu t. et v.	25	Taatarii	50	Faatala	5
Maitikt. et v.	5	Favestu t. et v.	1	Lois Salmon	5
Tau t. et v.	5	Faehau	1	Alexandrine Salmon	5
Terii t. et v.	3	Tuahu t. et v.	1	Moo Faateiaha	1
Tuffri t. et v.	5	Tenratua	2 50	Uturoa	1
Maitu	5	Aribau t. et v.	2 50	Marae	5
Ahuroa t. et v.	1	Maono	2	Mati	5
Terii a Mani	50	Tehapuni t. et v.	1	Faatu v.	3
Mahanu	50	Biotua	50	Teriifaatau v.	5
Terii a Tapuarii	50	Vaasa	50	Opuhara	5
Manua	50	Tetuarii t. et v.	1	Tehiferere	3
Tetumarere	50	Tehuripepeo	1	Vavea	3
Roo t. et v.	1	Taharia t. et v.	10		123 »

District de Tautira.

Mano, chef du district	5	Teihourii	2 50	Taurua	50
Mano v.	5	Mati	1	Tetuahutia	50
Ariifaeite a Mano t.	2 50	Ateura	2 50	Teare v.	50
Tabia	2 50	Raau	1		26 »
Tinomana	1	Afati	50		
Tepaka v.	50	Tepairu	50		

District de Hitiaa.

Matahispo	5	Etaeta	5	Maraetaata	1
					11 »

District d'Arue.

Ariipeu, chef du district	10	Tiaipoi	1	Marae	50
Ariipeu v.	5	Tano	1 50	Teraloreva	1
Tererersaiua v.	1	Burumau	50	Avacino	1
Teharuru	1 50	Bopue	1		25 »

District de Haapiti.

Amaru, président	5	Teoru t. et v.	3	Tetupaia t. et v.	1
Amaru v.	1	Teinaore t. et v.	1	Mihinu t. et v.	1
Moarii v.	1	Tama	50	Amoa	50
Taimaha	1	Teotahi v.	50	Fauroron	50
Teihotaata	50	Teave t. et v.	1 50	Temoiti t. et v.	1
Amaru a Hurarama v.	50	Pau t. et v.	1	Mahao t. et v.	1
Teofahi	1	Tetuahuria v.	50	Tefeutau v.	50
Toofa	1	Kaepakole	50	Roo v.	25
Tehiva	1	Tuaroro t. et v.	1	Toimata v.	25
Tetuanuiuramoae	1	Faareitua v.	50	Papai	1
Temarii	1	Tainuu t. et v.	1	Mahuru t. et v.	1
Biro	1	Vahihau	50	Tuarae t. et v.	1
Puariri	1	Teaua	50	Toma	50
Tuahine	1	Tirao	1	Roimata v.	50
Neva	1	Tevae	1	Anei t. et v.	2
Puarai	2 50	Teie t. et v.	1 50	Tuane t. et v.	1
Fetunonia	2	Temauri	50	Torhaviri v.	50
Mahuru	2	Maui	50	Hostera v.	50
Teia t. et v.	1	Fateata	50	Tetuanui	50
Tehahe t. et v.	1	Tetuiatua	1	Nehemia t. et v.	1
Tetuiatua v.	50	Tinomana	50	Ahuura v.	50
Taumihau t. et v.	1	Virau	50	Taimaha	50
Teriitaarea v.	50	Amaru t. et v.	1 50	Atamoe	50
Pola v.	50	Temauri v.	1	Mahoro v.	50
Taavea v.	50	Uvira	1	Farepua t. et v.	1
Maopi t. et v.	1	Teriitaumanu t. et v.	3	Tetufaarua v.	50
Hoata	50	Papaura	25	Taria	1
Mahuru	50	Tama v.	25		79 50
Itoia t. et v.	2	Ahui	50		

Montant des quatre précédentes listes.	8,917 25
— de la 5e liste	715 »
Total ce jour	9,632 25

MOUVEMENTS DU PORT DE PAPEETE

Du jeudi 23 au mercredi 29 septembre inclus 1875.

NAVIRE DE GUERRE ENTRÉ.

22 *septembre.* Croiseur français *Infernet,* 212 h. d'équipage, commandé par M. Pierre, capitaine de vaisseau, ven. de faire de l'hydrographie sur la côte de la presqu'île.

NAVIRES DE COMMERCE ENTRÉS.

23 *septembre.* Goël. du Protect. *Marquises,* de 89 ton., cap. Le Pommelec, ven. de Huahine en 2 jours ; 3 passag., M. Schneider, français, et 2 indigènes.

24 *septembre.* Goël. du Protect. *Annie Laurie,* de 47 ton., cap. Jansen, ven. de Tetiaroa en 1 jour; 8 passag., MM. Hoyer et Dale, anglais, et 6 indigènes.

26 *septembre.* Goël. du Protect. *Gironde,* de 115 ton., cap. Dowling, ven. de l'île de Pâques en 19 jours.

27 *septembre.* Goël. du Protect. *Vénus,* de 119 ton., cap. Simpson, ven. d'Anaa et Kaukura en 1 jour; 5 passag., Poncy, matelot charpentier, et 4 indigènes.

NAVIRES DE GUERRE SORTIS.

25 *septembre.* Croiseur français *Infernet,* 212 h. d'équipage, commandé par M. Pierre, capitaine de vaisseau, all. à la mer.

27 *septembre.* Transport à vapeur *Var,* 220 h. d'équipage, commandé par M. Testu Marquis de Balincourt, capitaine de frégate, all. à Brest ; 115 passag., dont 65 partant de Tahiti : MM. Meifredy, chef d'escadron d'artillerie, Bonifanti, médecin de 2e classe, Mondielli, conducteur des ponts et chaussées et son fils, Martin Buchey, écrivain de marine, Péché, garde d'artillerie, et sa dame ; Mme Auffray ; 1 maréchal des logis chef, 2 maréchaux des logis et 3 brigadiers d'artillerie, 20 canonniers, 30 ouvriers civils, marins, etc.

NAVIRES DE COMMERCE SORTIS.

23 *septembre.* Goël. américaine *Mabel Scott,* de 77 ton., cap. Weeks, all. à San Francisco.

23 *septembre.* Goël. de Rurutu *Faito,* de 40 ton., patron Arapua, all. à Rurutu ; 23 passag. indigènes.

27 *septembre.* Goël. du Protect. *Marquises,* de 89 ton., cap. Gordon, all. à Tautira.

27 *septembre.* Côtre du Protect. *Lovisa,* de 19 ton., cap. Doom, all. à Tubuai ; 2 passag. indigènes.

27 *septembre.* Brig-goël. anglais *Airolo,* de 168 ton., cap. Groube, all. à Sydney ; 40 h. d'équipage.

28 *septembre.* Goël. du Protect. *Gironde,* de 115 ton., cap. Dowling, all. à Borabora ; 2 passag., M. et Mlle Salmon, anglais.

21 *septembre.* Goël. du Protect. *Mary,* de 61 ton., cap. Hodgkins, all. à Raiatea ; 3 passag., M. et Mme Smidt, danois, et 1 indigène.

20 *septembre.* Brig-goël. américain *Nautilus,* de 173 ton., cap. McIsaac, all. à Toahotu.

BATIMENTS SUR RADE

DE GUERRE.

5 *septembre.* Goël. locale *Mésange,* 21 h. d'équipage, commandée par M. Prouteaux, lieutenant de vaisseau.

18 *septembre.* Corvette anglaise à vapeur *Challenger,* commandée par M. Thomson, capitaine de vaisseau.

DE COMMERCE.

16 *juillet.* Trois-mâts-barque baleinier *Selah,* de 165 ton., cap. ———

31 *juillet.* Trois-mâts anglais *Eddystone,* de 1,085 ton., cap. Lewis Gloseur.

14 *août.* Goël. du Protect. *Morning Star,* de 11 ton., cap. ———.

3 *septembre.* Brig-goël. danois *Alice,* de — ton., cap. Tomsen.

7 *septembre.* Brig du Protect. *Tawera,* de 257 ton., cap. John de Frézé.

16 *septembre.* Brig-goël. hawaïen *W. H. Allen,* de 161 ton., cap. Chaves.

18 *septembre.* Côtre de Huahine *Kuihi,* de 3 ton., patron Omanuotai.

22 *septembre.* Goël. américaine *Greyhound,* de 136 ton., cap. Burns.

24 *septembre.* Goël. du Protect. *Annie Laurie,* de 47 ton., cap. Leslie.

27 *septembre.* Goël. du Protect. *Vénus,* de 119 ton., cap. Simpson.

ANNONCES

AVIS.

La goëlette américaine *Greyhound* quittera Papeete pour San Francisco, dimanche matin 3 octobre, et repartira de ce dernier port pour retourner à Papeete le 12 novembre

Elle prendra à bord tout le frêt qui lui sera offert.

NOTICE.

The American schooner *Greyhound* will leave Papeete for San Francisco Sunday morning, 3rd of October, and San Francisco, to come back to Papeete, on the 12th of November.

She will take all the freight offered to her. 173

L'indienne Maiaho a Ute, demeurant à Pirae, dans le district de Pare, et agissant avec le consentement de son mari, est dans l'intention de louer au sieur Philip Horley la terre Pohe, sise dans le susdit district, et enregistrée au nom de son fils.

Te opua nei te vahine ra o Maiaho a Ute, e tia i Pirae, i te mataeinaa ra i Pare, e mai te faatia hia mai hoi e te tane, i te horoa tarahu atu na Philip Horley i te fenua ra o Pohe, te vai i taua mataeinaa ra, e tei tomite hia i te ioa o te tamaiti. 174

L'indienne Teatarau, demeurant à Anaa, autorisée du sieur Tehina, son mari, est dans l'intention de vendre au sieur Tangaroa a Tematiti, demeurant à Anaa, la terre Nuumauatua, sise dans le district de Tematahoa (Anaa) 175

Te opua nei te vahine ra o Teatarau, e tia i Anaa, mai te faatia hia e te taata ra e Tehina tana tane, i te hoo atu na te taata ra na Tangaroa a Tematiti, e tia 'toa i Anaa, i te fenua ra o Nuumauatua, te vai i te mataeinaa ra i Tematahoa (Anaa).

LA MODE UNIVERSELLE

JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES

PREMIÈRE ÉDITION

Donnant par an 24 numéros, 2,000 gravures, 200 patrons, 400 dessins de broderies.

Prix de l'abonnement pour Tahiti :

Un an ...... 16 fr. »
Six mois .... 8 fr. 50
Trois mois .. 4 fr. 50

ÉDITION DE LUXE

Contenant les mêmes éléments que la PREMIÈRE ÉDITION, plus 36 gravures coloriées.

Prix de l'abonnement pour Tahiti :

Un an ...... 29 fr. »
Six mois .... 15 fr. »
Trois mois .. 7 fr. 50

ENVOI DE NUMÉROS-SPÉCIMENS GRATIS

On s'abonne chez **J. BAUDRY, éditeur,** 15, rue des Sts-Pères, à Paris

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Du 16 au 22 septembre 1875.

DATES	PRESSION BAROMÉTRIQUE		TEMPÉRATURE				PLUIE	VENTS
	Hauteur moyenne	Oscillation diurne	A 6 heures du matin	1 heure du soir	Moyenne	Moyenne de la journée		
16 sept.	762	0.1	22.0	25.0	23.5	24.0	»	N E
17.....	763	0.1	23.0	25.0	24.0	24.4	»	N E
18.....	764	0.1	21.5	26.0	23.7	24.3	»	O
19.....	764	0.1	22.0	26.0	24.0	24.4	»	N E
20.....	765	0.0	22.0	26.0	24.0	25.0	»	N E
21.....	765	0.1	24.0	27.0	25.5	25.4	»	N E
22.....	764	0.1	23.0	27.0	25.0	25.6	»	N E

PAPEETE. — IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT

Archives PF-Messager-01/10/1875